

SECTION 1 - IDENTIFICATION	
<b>Identificateur du produit:</b>	<b>LIQUIDE VAISSELLE ET MAIN PURENATURE</b>
<b>Code du produit:</b>	
<b>Usage du produit/Description:</b>	Savon
<b>Nom chimique :</b>	Mélange
<b>Identificateur du fournisseur:</b>	<b>TOTAL FABRICATION</b> 511 Route 289 St-Alexandre-de-Kamouraska, Qc G0L 2G0 (418) 970-0889
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS		
<b>Classification</b>	Irritation oculaire 2B	
<b>Mention d'avertissement</b>	ATTENTION	
<b>Mention de danger</b>	H320	Provoque une irritation des yeux.
<b>Conseil de prudence - prévention</b>	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulations.
<b>Conseil de prudence - réponse</b>	P305+P351+P338  P337+P313	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
<b>Conseil de prudence - stockage</b>		
<b>Conseil de prudence - élimination</b>	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS		
<b>Ingrédients dangereux</b>	<b>No. CAS</b>	<b>% (poids)</b>
Acide sulfonique	27176-87-0	5 – 10 *
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 – 5 *
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 – 5 *

\*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS
<b>Inhalation:</b> EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Contact cutané:</b> EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Contact oculaire:</b> EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b> NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
<b>Note au médecin:</b> Traiter selon les symptômes.

**SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	Mousse chimique, poudre chimique sèche, eau pulvérisée, CO <sub>2</sub> .
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Un jet d'eau direct peut causer la formation de mousse.
<b>Produits combustion dangereux :</b>	Oxydes de carbone, oxydes de soufre, sulfure d'hydrogène, fumée âcre.
<b>Équipement de protection :</b>	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
<b>Précautions spéciales:</b>	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>Protection personnelle:</b>	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
<b>Intervention en cas de déversement/nettoyage:</b>	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
<b>Précautions environnementales:</b>	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**

<b>Procédures de manutention sécuritaire:</b>	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
<b>Exigences en matière de stockage:</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.
<b>Matières incompatibles :</b>	Agents oxydants forts, acides, alcalins.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Limites d'exposition :</b>			
<b>Ingrédients</b>	<b>CAS</b>	<b>Source</b>	<b>Valeur</b>
Acide sulfonique	27176-87-0		Aucune limite établie
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2		Aucune limite établie
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	CNESST CNESST OSHA OSHA ACGIH	VEMP 2 mg/m <sup>3</sup> DIVS 10 mg/m <sup>3</sup> VEMP 2 mg/m <sup>3</sup> DIVS 10 mg/m <sup>3</sup> VEMP 2 mg/m <sup>3</sup>
<b>Mesures d'ingénierie:</b>			
Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.			
<b>Protection des voies respiratoires:</b>			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.			
<b>Vêtement et équipement de protection:</b>			
Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.			

**Commentaires sur l'hygiène générale :**

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide visqueux, jaune, transparent
<b>Odeur :</b>	Arômes variés
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non disponible
<b>pH tel quel</b>	7.50 – 9.00
<b>Point de fusion:</b>	Non disponible
<b>Point initial ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Ne s'applique pas
<b>Taux évaporation (acétate de butyle = 1):</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Ininflammable
<b>LIE:</b>	Ne s'applique pas
<b>LSI:</b>	Ne s'applique pas
<b>Tension de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Non disponible
<b>Densité relative:</b>	1.04 – 1.05
<b>Solubilité:</b>	Soluble dans eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Température auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible
<b>Volatiles:</b>	Non disponible
<b>Viscosité:</b>	600 – 1200 cPs

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation:</b>	Non.
<b>Conditions à éviter :</b>	Utilisation avec matières incompatibles.
<b>Matières à éviter :</b>	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxydes de carbone, oxydes de soufre, sulfure d'hydrogène.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Données toxicologiques:				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Acide sulfonique	27176-87-0	5 – 10	500 – 2000 mg/kg (oral, rat) >2000 mg/kg (cutané, lapin)	Aucune donnée
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 – 5	>2000 mg/kg (oral, rat) >2000 mg/kg (cutané, lapin)	Aucune donnée
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 – 5	500 mg/kg (cutané, lapin)	Aucune donnée
<b>Voie d'administration</b>	<b>Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.</b>			
<b>Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Aucun effet néfaste rapporté.			
<b>Peau:</b>	Aucun effet néfaste rapporté.			
<b>Yeux:</b>	Provoque une irritation légère des yeux. Rougeur, douleur, larmoiement.			
<b>Ingestion:</b>	Peut provoquer un inconfort gastrique si ingéré en grandes quantités. Nausées, vomissement, diarrhée, douleurs abdominales.			
<b>Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Aucune donnée			
<b>Peau:</b>	Aucune donnée			
<b>Yeux:</b>	Aucune donnée			

<b>Ingestion:</b>	Aucune donnée
<b>Cancérogénicité (CIRC) :</b>	Aucune donnée
<b>Tératogénicité:</b>	Aucune donnée
<b>Mutagénicité:</b>	Aucune donnée
<b>Organe cible:</b>	Aucune donnée
<b>Conditions aggravées par l'exposition :</b>	Aucune donnée

**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Acide sulfonique	27176-87-0	5 – 10	CE50 47.3 mg/L, 72h CE50 2.4 mg/L, 48h CL50 1.67 mg/L, 96h	Algues Daphnia Poisson
Sel sodique du sulfate d'alkyle (C10-C16) éthoxylé	68585-34-2	1 – 5		Aucune donnée
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 – 5	CL50 1149 mg/L CL50 152 mg/L	Oncorhynchus mykiss Oncorhynchus tshawytsch
<b>Persistence et biodégradation :</b>	Non disponible			
<b>Potentiel bioaccumulation:</b>	Non disponible			
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Non disponible			
<b>Autres effets nocifs :</b>	Non disponible			

**SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT**

<b>Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :</b>	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
<b>Méthodes d'élimination :</b>	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
Non réglementé pour le transport.				

**SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :</b>	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
<b>Autres :</b>	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>Préparée par:</b>	Laboratoire Campeau Inc. 416 rue Saint Isidore Saint Lin Laurentides, Qc, J5M2X2
<b>Numéro de téléphone:</b>	(450) 302-1007
<b>Date :</b>	25 septembre 2021
<b>Version:</b>	1.0
<b>Abréviations:</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health

NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, le fournisseur ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.